



HAL
open science

Marine et politique de 1870 à 1914 : la démocratie entre au port

Jean-François Chanet

► **To cite this version:**

Jean-François Chanet. Marine et politique de 1870 à 1914 : la démocratie entre au port. Revue d'histoire maritime, 2011, 14, pp.15 - 22. 10.70551/IBAR3374 . hal-03571685

HAL Id: hal-03571685

<https://sciencespo.hal.science/hal-03571685v1>

Submitted on 20 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

MARINE ET POLITIQUE DE 1870 À 1914 : LA DÉMOCRATIE ENTRE AU PORT

Jean-François Chanet
Institut d'études politiques de Paris

Dans un livre qui fut un classique de la littérature anti-communarde, *Les Convulsions de Paris*, Maxime du Camp conclut le chapitre consacré au ministère de la Marine sur un éloge qu'il n'est peut-être pas superflu de reproduire, parce qu'il fournit une bonne entrée en matière aux problèmes qui vont être abordés ici :

Pendant les cinquante-six jours que dura la lutte contre la Commune, la marine n'a point ménagé son dévouement ; elle se donna sans réserve à la cause de la civilisation. Lors des derniers combats, pendant cette semaine qui semble avoir résumé tous les épouvantements de l'histoire, elle fut au premier rang de nos soldats, rivalisant de courage avec eux pour purger notre ville des sanies qui la déshonoraient ; autant que nul autre corps d'armée, elle eut l'esprit de sacrifice et d'abnégation. Elle a été dans nos rues, contre les bandes d'assassins et d'incendiaires, ce qu'elle est sur les océans et sur les terres lointaines : brave, inébranlable et simple¹.

Moins de quinze ans après, tirant les leçons de son premier séjour à la tête du ministère de la Marine, Édouard Lockroy – qui, faut-il le rappeler ?, avait en commun avec Maxime du Camp d'avoir rejoint Giuseppe Garibaldi pour participer à l'expédition des « Mille » en 1860 –, tout en lui reconnaissant « ses grandes vertus d'autrefois, son dévouement, son honnêteté traditionnelle, son héroïsme proverbial », reproche à la Marine de former un monde « extrêmement restreint et absolument fermé, [...] une sorte de nation aristocratique, étroitement hiérarchisée, où domine l'esprit de corps et où les galons tiennent lieu de titres »².

1 Maxime du Camp, *Les Convulsions de Paris*, t. III, *Les sauvetages pendant la Commune*, Paris, Hachette, 6^e éd., 1883, p. 107.

2 Édouard Lockroy, *La Marine de Guerre – Six mois rue Royale*, Paris, Berger-Levrault, 1897, p. 57-59.

Ainsi donc, salvatrices en 1871 pour la France éprouvée, sinon pour la République renaissante, les « vertus » des marins pouvaient, au tournant du siècle, sembler contraires à la démocratie, telle en tout cas que les hommes au pouvoir la concevaient et entendaient la défendre. Les contributions qu'on va lire reviennent sur deux aspects, distincts mais intimement liés, de ce qui s'apparente alors à une crise de confiance. D'un côté, les détenteurs du pouvoir civil s'estiment fondés à remettre en question globalement la place des armées dans la nation et dans l'État, et jugent nécessaire de leur imposer une « républicanisation » trop longtemps différée. De l'autre, les porte-parole de l'opposition nationaliste voient dans l'abaissement de la Marine un symptôme inquiétant, non pas seulement de la faiblesse et de l'incohérence de la politique extérieure française, mais de l'incapacité native du régime républicain à assurer la défense des intérêts vitaux du pays³.

16

Les termes de ces débats ne se présentaient pas, au sortir de *l'Année terrible*, selon la même configuration qu'au temps de l'affaire Dreyfus et de la crise de Fachoda. À la différence de l'Autriche en 1866, la France n'a pas eu sa victoire de Lissa ni son amiral Tegethoff pour compenser symboliquement la perte de l'Alsace-Lorraine. Privés d'emploi sur mer, les marins ont certes prêté à la défense nationale un concours mémorable, dont témoigne entre autres l'action de Jauréguiberry à l'armée de la Loire. Leur dévouement ne suffit pas, cependant, à préserver la Marine dans son ensemble d'une dépréciation de son image. L'exemple vint de haut, puisque Thiers lui-même n'hésita pas à parler d'elle comme d'un « luxe », pour justifier l'emploi prioritaire des ressources du budget à la reconstitution des forces terrestres⁴. Le temps du « recueillement » fut, on le sait, d'abord celui de la réhabilitation pour une armée à laquelle ne pouvaient être reprochés ni l'aveuglement impérial qui avait causé la guerre, ni l'incapacité républicaine à en inverser le cours. La reconquête de Paris insurgé, on le sait aussi, bénéficia en définitive plutôt aux républicains, puisqu'elle fut généralement regardée comme un triple sauvetage de la patrie, du pouvoir représentatif et de la « civilisation », donc du véritable progrès. Il y avait là, pour les marins comme pour les autres militaires, de quoi méditer sur le régime « qui nous divise le moins », et l'on voit, dès 1871, tel d'entre eux admettre en principe, à la source du gouvernement moderne, « la participation de plus en plus active, nécessaire et générale des diverses classes de la société ou même de la population

3 Enjeu qu'éclaire la thèse de Martin Motte, *Une éducation géostratégique. La pensée navale française de la Jeune École à 1914*, Paris, Economica, 2004. - Je tiens à remercier Martin Motte pour sa relecture attentive.

4 Philippe Masson, « La Marine française de 1871 à 1914 », dans André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, t. 3, Guy Pedroncini (dir.), *De 1871 à 1914*, Paris, PUF, 1992, p. 119.

entière d'un pays, dans ses affaires publiques »⁵. Le cheminement de cette idée dans les esprits fut-il facilité ou ralenti par la tendance des républicains « opportunistes », convaincus que la consolidation du régime passait plutôt par la transaction que par le conflit avec les élites militaires, à laisser à ces dernières, dans une large mesure, l'administration de leurs affaires ? Toujours est-il que l'opinion dominante des historiens a pu être résumée ainsi par le regretté Jean Estèbe : « Après 1871, la France ne conserve qu'une province autonome : son armée »⁶. Si l'affirmation mérite sans doute d'être nuancée, dans sa généralité elle vaut probablement plus encore pour la Marine que pour l'armée de terre⁷.

Mais si, pour l'armée de terre, l'autonomie s'accompagne d'une visibilité d'autant plus propice aux célébrations unanimistes que le service actif implique une citoyenneté diminuée, pour la Marine, elle se double d'une marginalité à la fois territoriale et politique. La reconnaissance même de la particularité d'une vie supposée se dérouler à l'écart des grands mouvements de la société, tournant « pour ainsi dire le dos à l'humanité »⁸, conduit les critiques radicaux et socialistes à s'alarmer de ce qui leur paraît indifférence ou inattention aux lois et aux exigences de la Cité. Le reproche pouvait sembler paradoxal à ceux pour qui les marins avaient été les premiers bâtisseurs d'un empire colonial dont l'extension, à partir de 1881, fut présentée comme une œuvre éminemment républicaine. Parmi d'autres, le lieutenant de vaisseau Louis Say fait le lien entre l'héroïsme de 1870 et l'esprit à la fois de science et d'aventure qui doit porter l'expansion française outre-mer, lorsqu'il célèbre, en 1886,

[...] tous nos officiers de Marine, ces marins que vous avez vus à l'œuvre dans les rues du Bourget, à Patay avec les commandants Gougéard et Gustave Besnard, à Saint-Quentin avec Faidherbe, et que nous retrouvons au lac d'Anghor (*sic*), aux temples des Kmers (*sic*) avec de La Porte, ou étudiant la balistique avec Bretel, les moteurs électriques avec Le Goarant de Tromelin, les carènes avec Rouyaux et Vigouroux ; qui s'en vont au cap Horn, avec le commandant Martial sur la Romanche, à la recherche du pôle magnétique, ou sous le ciel de Montevideo,

5 *Les Amers d'un gouvernement moderne. Étude politique, par un officier de marine*, Toulon, Typ. Laurent, 1871, p. 7.

6 Jean Estèbe, *Les Ministres de la République, 1871-1914*, préface de Maurice Agulhon, Paris, Presses de la FNNSP, 1982, p. 127.

7 Sur les militaires ministres de la Guerre entre 1870 et 1914, voir les contributions de Jean Estèbe, Serge Berstein, Georges Gugliotta et Jean-Charles Jauffret dans Olivier Forcade, Éric Duhamel, Philippe Vial (dir.), *Militaires en République, 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie politique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 199-233.

8 Édouard Lockroy, *La Marine de Guerre...*, *op. cit.*, p. 58.

faire des observations d'étoiles avec le commandant Fleuriais, le premier "officier des montres" de la marine française⁹.

L'histoire des relations entre Marine et politique à l'âge républicain se déroule donc dans trois espaces différents, entre lesquels il importe d'observer avec soin les circulations d'idées et les jeux d'influences. Au centre, Paris, bien sûr, où beaucoup se joue de part et d'autre de la place de la Concorde, entre l'aristocratie imputée à la rue Royale et l'« absolutisme parlementaire »¹⁰ dont le Palais-Bourbon serait le siège. Dans les ports, et tout particulièrement dans les deux principaux, Brest et Toulon, voisinent deux groupes voués à servir l'État mais étrangers l'un à l'autre, et sans confiance l'un pour l'autre, les élites navales et le monde ouvrier. André Siegfried l'a noté à propos de Brest dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest* :

18

D'un côté, c'est l'autorité militaire, avec sa hiérarchie séculaire d'amiraux, de préfets maritimes, de gradés de tous ordres, avec ses bureaux, avec son entourage d'officiers retraités. C'est là qu'est l'aristocratie véritable de la ville, le centre d'attraction [...]. D'un autre côté, face à face avec cette hiérarchie, c'est la masse compacte des cinq ou six mille ouvriers de l'arsenal : population civile non militarisée, mais cependant toujours en contact avec l'armature navale, et s'opposant à elle plutôt qu'elle ne lui est soumise¹¹.

Cette opposition ne s'est affirmée que peu à peu, à Brest comme à Toulon où, selon l'observation de Maurice Agulhon, les élites « subjuguèrent aisément le petit peuple des marins et des ouvriers, par ce mélange de prestige social, de discipline militaire et de paternalisme bourru dont la marine devait garder

9 Lieutenant de vaisseau Louis Say, *Afrique du Nord et politique coloniale. Notes et croquis d'un officier de marine*, Paris, Challamel aîné éd., Librairie algérienne et coloniale, 1886, p. 49.

10 L'expression a été employée, à propos de la III^e République, par le juriste Raymond Carré de Malberg dans un célèbre article, « Considérations théoriques sur la question de la combinaison du référendum avec le parlementarisme », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, 1931, p. 225-244. Il n'est pas indifférent de rappeler qu'elle avait déjà été utilisée au XIX^e siècle à l'occasion de conflits entre l'exécutif et le législatif dans d'autres pays que la France : à propos, notamment, de la crise que provoqua en Prusse la réforme militaire voulue par le roi Guillaume I^{er} et à laquelle s'opposa la majorité de la Chambre, les « démocrates » furent présentés comme désireux d'« établir l'omnipotence ou l'absolutisme parlementaire » dans la *Revue générale*, revue belge, éditée à Bruxelles, t. I, 1865, p. 185-190, *loc. cit.*, p. 186. On ne saurait oublier non plus le texte où Karl Kautsky compare la France et l'Angleterre des XVII^e et XVIII^e siècles : « Absolutisme monarchique et absolutisme parlementaire », dans *Parlementarisme et socialisme. Étude critique sur la législation directe par le peuple*, traduit par Édouard Berth, Paris, G. Jacques, 1900, p. 40-60.

11 André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest* (1913), présentation par Pierre Milza, Paris, Imprimerie nationale, 1995, p. 264.

longtemps la tradition »¹². Mais, au tournant du siècle, les effets conjoints de la politisation générale et de cette composition sociale particulière provoquent simultanément des tensions dans les deux villes. Aux élections municipales de 1904, elles se dotent toutes deux de municipalités socialistes : à Brest, sous la direction de Victor Aubert, ouvrier horloger¹³ ; à Toulon, sous celle de Marius Escartefigue, Marseillais de naissance – Marcel Pagnol ne l’a pas oublié –, ingénieur civil et ancien secrétaire de mairie de La Seyne¹⁴.

Enfin, de la rue de Siam (Brest) à la rue d’Alger (Toulon), la vie des ports est rythmée par les échanges avec l’espace colonial, dont la réciprocité justifie qu’on trouve aussi une rue de Toulon dans le quartier de la Casbah à Alger. On ne reviendra pas ici en détail sur la place de la Marine dans ces échanges, ou plus exactement sur la part qui lui revient dans la construction du sens et de la valeur politiques dont ils sont investis. La littérature joue aussi son rôle, dans la mesure où des marins devenus des écrivains de renom renouvellent le genre du récit militaire et ouvrent à l’imaginaire national des horizons nouveaux. En 1881, pour la première fois, le lieutenant de vaisseau Julien Viaud signe du pseudonyme de Pierre Loti *Le Roman d’un spahi*¹⁵. Son successeur au *Figaro*, Paul Bonnetain, qui s’était engagé à dix-huit ans dans l’infanterie de marine, publie en 1885 un recueil de nouvelles, *Autour de la caserne*, nourri de ses souvenirs de garnison à Toulon, qui vient grossir le corpus de la littérature naturaliste inspirée par les misères de la condition militaire¹⁶. D’autres récits font par la suite voyager le lecteur du Tonkin au Soudan, jusqu’à la mort prématurée de l’auteur en 1899, à 41 ans, alors qu’il est commissaire du gouvernement au Laos¹⁷. L’un des temps forts, dans cette circulation, est assurément le toast d’Alger par

- 12 Maurice Agulhon, *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique. Toulon de 1815 à 1851*, Paris - La Haye, Mouton, 1970, p. 10.
- 13 Voir le bilan à charge de Louis Coudurier, *Une ville sous le régime collectiviste. Histoire de la municipalité brestoise (1904-1908)*, Brest, Impr. de la Dépêche, 1908, et la synthèse de Georges-Michel Thomas, *Brest la rouge*, Brest, Éditions de la Cité, 1989.
- 14 Il fut élu député de la première circonscription de Toulon en 1928, battu en 1932, et réélu en 1936. Voir sa notice dans Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français, 1889-1940*, Paris, PUF, 1968, t. V.
- 15 Pierre Loti, *Le Roman d’un spahi* (1881), rééd. avec une préface de Bruno Vercier, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1992.
- 16 Paul Bonnetain, *Autour de la Caserne*, Paris, Victor-Havard, 1885. Tel était aussi le cas de son premier roman, *Charlot s’amuse* (1883), qui avait fait scandale en raison de son sujet – le drame d’un soldat onaniste qui en vient à se suicider : voir la réédition, avec une préface d’Emmanuel Pierrat, dans la collection « L’enfer », chez Flammarion, en 2000.
- 17 *Id.*, *Au Tonkin* [1885], suivi d’extraits de sa correspondance et d’un choix de ses nouvelles, présentation de Frédéric Da Silva, Paris, L’Harmattan, 2010 ; *ibid.*, *Dans la Brousse. Sensations du Soudan*, Paris, Alphonse Lemerre, 1895. - Voir Frédéric Da Silva, *Aux Confins du naturalisme : Paul Bonnetain (1858-1899)*, thèse de doctorat de littérature, université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, 2009.

lequel le cardinal Lavignier, devant les officiers de l'escadre française, appelle, le 12 novembre 1890, les catholiques à accepter le régime républicain. Sur la signification du Ralliement pour la Marine, peut-être pourrait-on reprendre les mots employés à propos de l'Église dans un compte rendu immédiat de l'événement : « Il ne s'agit pas, pour l'Église, de se faire républicaine ; il s'agit, pour elle, de regarder la République avec cette indifférence bienveillante qu'elle a montrée depuis son origine pour toutes les institutions humaines qui lui paraissaient donner quelques gages de solidité et de durée »¹⁸. On reconnaît là la voie d'un républicanisme de raison, où, en l'absence d'une alternative monarchique vraisemblable, la loyauté au pouvoir civil est commandée à la fois par l'éthique professionnelle et par le simple patriotisme.

20 Ce minimum est donc mis à l'épreuve de diverses façons au tournant du siècle. À la suite de quelques autres travaux¹⁹, les contributions de Jean de Préneuf et de Martin Motte analysent les tensions qui se manifestent entre volonté de démocratisation et crainte de la décadence. Un bon témoin de cet air du temps, dans lequel on se borne ici à introduire le lecteur, est l'officier anonyme – capitaine de frégate, donc jeune officier supérieur, momentanément voué au service à terre, en attendant d'être embarqué comme second sur un cuirassé d'escadre – qui, en juin 1904, c'est-à-dire au lendemain des élections municipales et quelques mois avant le déclenchement de « l'affaire des fiches », publie, sous le simple titre « À Toulon », des notes journalières dans la *Revue des Deux Mondes*. Il s'y montre sensible au contraste entre la défiance dans laquelle était selon lui tenu, au lendemain de la grâce de Dreyfus, tout ce qui portait galon et l'appétit de promotion que susciterait la nouvelle gestion des carrières :

Rappelez-vous ce déchaînement d'il y a deux ou trois ans contre le militaire : l'uniforme était une livrée ; les galons, les décorations ne témoignaient que d'une sottise vanité dont il fallait enfin guérir les hommes. Et ce sont ceux-là mêmes

18 Camille Gilardoni, « Le discours du cardinal Lavignier », 16 novembre 1890, *Quatre années de République*, Vitry-le-François, impr. V^o Tavernier et fils, 1893, p. 629-632, *loc. cit.*, p. 631. Descendant d'une famille italienne installée en Alsace depuis le XVIII^e siècle, l'auteur avait opté pour la France au moment de l'annexion et s'était fixé dans la Marne, à Sermaize. Licencié en droit, industriel, conseiller municipal, il était vice-président de la Chambre de commerce de Châlons, membre de plusieurs sociétés savantes, et écrivait régulièrement dans *L'Impartial de la Marne*. Ce livre est un recueil de ses articles des années 1886-1890. - Sur la question des relations entre religion et politique dans la Marine, voir Jean Martinant de Préneuf, *Mentalités et comportements religieux des officiers de marine sous la Troisième République*, thèse de doctorat d'histoire sous la dir. de Philippe Levillain, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2007.

19 Voir Xavier Boniface, *L'Armée, l'Église et la République, 1879-1914*, mémoire de recherche inédit d'un dossier d'habilitation à diriger des recherches en histoire, sous la dir. de Jean-François Chanet et Jacques Prévotat, université Charles de Gaulle-Lille III, 2008.

qui jetaient l'anathème sur les 'états-majors' qui, aujourd'hui, encouragent la frénésie de distinctions des 'humbles', des 'modestes'²⁰...

Il déplore ensuite un autre contraste, entre la modernité technique qu'il voit bénéficier à l'industrie privée, et ce qu'il considère comme la grande misère de la Marine, tant en équipements qu'en hommes :

C'est toujours ainsi : l'État ne gagne rien au progrès, son intérêt, toujours mollement défendu, étant en contradiction avec les intérêts privés qui savent, eux, se défendre énergiquement. Pendant ce temps-là, le bruit se répand qu'on va diminuer, le mois prochain, les effectifs des bâtiments de combat de première ligne. Je suis curieux de savoir quand on comprendra, en France, que la Marine de guerre est faite pour la guerre et que les arsenaux sont faits pour la marine²¹.

Étape parmi d'autres, on le voit, du débat toujours renaissant sur le bien-fondé des dépenses militaires. En somme, la Marine française apparaît à ce jeune officier supérieur comme « la toile de Pénélope, mais d'une Pénélope inconsciente, qui ne sait pas pourquoi elle défait son ouvrage, ni même qu'elle le défait »²². Condamnée à « faire tous les deux ans la conquête d'un nouveau ministre et de son entourage », elle est en réalité sur la défensive. Une sorte d'amertume obsidionale porte l'auteur à soutenir que, « depuis quinze ou vingt ans », elle n'a guère cessé d'être attaquée « dans la presse, à la tribune, dans des publications retentissantes ». Est-ce à dire que les marins n'ont aucune part de responsabilité dans cette situation ? « À ne pas comprendre que le régime actuel est essentiellement un gouvernement d'opinion, nous avons gagné de rester ignorés, sans appuis, sans défense contre les malveillants et les haineux »²³.

Témoin d'une incompréhension largement partagée devant l'évolution de la démocratie, ce capitaine de frégate resté anonyme est bien représentatif de la tension qui règne alors entre les deux termes de la vieille devise « Honneur et patrie ». Si l'honneur inclut la fidélité à ses traditions – celle, notamment, de faire donner à ses enfants l'instruction secondaire dans des maisons religieuses –, le service de la patrie impose l'obéissance au gouvernement, fût-il dirigé par Émile Combes. Le caractère minimal de l'adhésion au régime se donne à lire dans le peu de foi accordé à la *vox populi* comme source non pas seulement de la légitimité, mais de la légalité : source d'instabilité plutôt, qui incite à voir dans le

20 Anonyme, « À Toulon », *Revue des Deux Mondes*, LXXIV^e année, t. 21, 1^{er} juin 1904, p. 593-635, *loc. cit.*, p. 597. Les dates extrêmes de ce fragment de journal sont le 14 septembre 1902, jour de l'arrivée à Toulon, et le 11 novembre suivant.

21 *Ibid.*, p. 598.

22 *Ibid.*, p. 603.

23 *Ibid.*, p. 607.

mouvement social une menace pour la solidité de l'État et non pas, derrière les apparences, une modalité de la cohésion nationale. Nous ne saurions aller plus loin sans entrer dans le vif du sujet qu'abordent les contributions qui suivent.